

Monsieur le Président,

Monsieur le Secrétaire général des Nations Unies,

Madame la Secrétaire exécutive de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques,

Excellences,

Honorables délégués

Mesdames et Messieurs,

Monsieur le Président,

Permettez-moi de vous féliciter pour la prise de fonctions de votre pays en tant que Présidence de la COP21/CMP 11. Je vous souhaite franc succès, compte tenu des enjeux qui caractérisent cette Conférence, ô combien décisive. Je tiens également à vous remercier pour la qualité de l'accueil et de l'organisation de nos travaux.

La délégation algérienne, qui se reconnaît dans les positions exprimées ce matin par les présidents de groupes de solidarité et cadres de travail dont elle fait partie, souhaite mettre en relief les points suivants :

Je note que les enjeux existentiels des changements climatiques ont été, à bon droit, surabondamment mis en évidence, ici et ailleurs.

L'heure est donc à l'action. Il s'agit d'un véritable rendez-vous avec l'histoire de l'humanité.

La lutte contre le réchauffement climatique est indissociable du développement durable. Elle est l'un des 17 objectifs, agréés par la communauté internationale. Mais le succès de notre présente conférence constitue un test de crédibilité pour cette œuvre colossale que les Nations unies ont engagée en septembre dernier.

Monsieur le Président,

L'Algérie tient à réitérer son plein engagement à soutenir une action internationale systématique en faveur du climat. La Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques constitue en l'occurrence l'instrument référentiel en la matière.

Il ne s'agit donc pas ici de sa réécriture ou d'en faire une interprétation qui irait dans le sens d'un transfert d'obligations vers les pays en développement, encore moins d'une remise en cause de ses principes directeurs.

Ce dont il est question, c'est la conclusion consensuelle d'un accord ambitieux ayant valeur juridique contraignante, mais également équilibré, juste et équitable.

Les responsabilités communes, mais différenciées, et les capacités respectives des Parties doivent demeurer au cœur du régime climatique futur en conditionnant la légitimité, la crédibilité mais aussi l'efficacité.

Pour l'Algérie et les groupes de solidarité dont elle fait partie, nos partenaires, les pays développés, doivent faire preuve d'un sens élevé des responsabilités.

Car, en cette semaine de l'espoir, l'espoir a d'abord pour nom une solidarité effective de la communauté internationale à travers des engagements quantifiables pour notamment la satisfaction des besoins des pays en développement en termes significatifs de transferts de technologie et de ressources financières. Les moyens de la mise en œuvre de l'accord de Paris doivent en effet être en rapport avec la nature et l'envergure des défis à relever.

Pour conclure, je voudrais soutenir le schéma transparent d'organisation des travaux que vous avez conçu et vous assurer de la pleine coopération de ma délégation.

Je vous remercie.